

La Pauvreté
4e édition



JM 2017

La pauvreté

Le projet

LA PAUVRETÉ

Le projet l'art pour la pauvreté
4e édition



Réalisé par JAM

Artiste chercheur en arts visuels

~~www.michelboisvertrecherchesculpturale.com~~

<https://www.jam.quebec>

Publication en monographie en 2020

Éditeur Blurb

~~[www.https://fr.blurb.ca](https://fr.blurb.ca)~~

<https://www.blurb.ca/bookstore/invited/>

8582093/9e7ada9b4489e41680db3c5e88158cdb49e16845

Le projet l'art pour la pauvreté

2020

INTRODUCTION

La pauvreté comme discours en arts visuels en utilisant «L'art pauvre» comme structure de composition et la boîte de conserve comme matériau, me permet de créer des personnages sculptés qui deviennent les éléments d'une recherche au niveau des arts visuels dans un premier temps.

S'ajoute à cette recherche une forme écrite qui tente de cerner la problématique de pauvreté dans l'humanité.

Le cigne
Boite de conserve 2020
Dimensions 15X18X08 cm



Description de la manière de faire de l'art dans la recherche
«L'art pour la pauvreté»

La boîte de conserve en métal est utilisée dans cette recherche comme matériau de base. La boîte de conserve représente la pauvreté dans son état de produit de manufacture et doit pour atteindre son état d'art, être manipulée par l'artiste chercheur afin de déterminer sa nouvelle identité.

La forme d'art utilisée dans cette recherche est un mélange de l'art pauvre de l'art plastique et de l'art automatisme.

Définition de l'art plastique selon Wikipédia: Les arts plastiques sont le regroupement de toutes les pratiques ou activités donnant une représentation artistique, esthétique ou poétique, au travers de formes et de volumes. C'est une matière qui prend toutes les formes possibles.

Définition de l'art pauvre selon Wikipédia: Cette expression a vu le jour en 1967 avec l'exposition *arte povera* organisée à Turin. Le mouvement artistique qui sera créé ultérieurement prendra pour nom celui de l'exposition. Cet art est dit pauvre, car il a pour objectif de s'opposer à l'industrie culturelle.

Définition de automatisme selon Wikipédia: Les Automatistes est un groupe d'artistes du Québec, réunis autour de Paul-Émile Borduas, professeur à l'École du Meuble de Montréal, au cours des années 1940. Les fondements du mouvement surréaliste et les outils psychanalytiques constituent les bases idéologiques de l'automatisme. À l'encontre des surréalistes, les Automatistes préconisent une approche intuitive expérimentale non représentative conduisant à un renouvellement en profondeur du langage artistique. Les premières œuvres résultant de ces expériences s'apparentent à l'expressionnisme abstrait, malgré l'absence de liens entre les groupes montréalais et new-yorkais.

JAM avec cette recherche tente de démontrer que le fanatisme économique qui régit la vie des gens actuellement est usurpateur idéologiquement, financièrement et humainement.

L'artiste place la pensée industrielle comme responsable de la décadence de l'environnement et constructeur de pauvreté.

C'est dans ce sens qu'il utilise la boîte de conserve comme matériau principal dans la description de la pauvreté.

Destruction
Boite de conserve 2017
Dimensions 17X07X13 cm



L'idée

L'idée du projet «L'art pour la pauvreté» a germé pendant de longues années. L'idée d'agir au niveau de la pauvreté s'est intensifiée en faisant la recherche avec les boîtes de conserve.

Plusieurs approches ont été faites vers les artistes pour comprendre leur façon de penser et des études de comportement en art ont été mise en action pour découvrir ce qui ne fonctionne pas dans l'art au niveau de la pauvreté des artistes.

J'en suis arrivé à comprendre que dans l'humanité l'avidité était devenue une mode sociale qui offrait plusieurs options et avantages aux individus et qu'à cause de ce potentiel exploitables par les plus voraces, les sociétés sont devenues des lieux de prospérité pour les ambitieux qui dans leurs parcours vers la gloire et la richesse, ne tenaient pas compte du balancier naturel qui pour chaque action cause une réaction. La réaction est que cette aventure vers la richesse produit de la pauvreté. Il y a en ce moment une richesse mondiale détenue par 1% des individus tandis que 99% des autres vivent dans la pauvreté.

La cupidité profonde des gens ne permet pas de conserver les cultures intactes. L'art représentant la culture du peuple Québécois est en danger d'extinction.

L'idée du projet est de redéfinir notre rapport avec la richesse créée par les humains en redistribuant les bénéfices en trois parts égales pour rétablir une balance de pouvoir entre les individus mais surtout pour aider les artistes à se sortir de leur esclavage envers l'argent.

Abri-1
Boite de conserve 2017
Dimensions 15X08X08 cm



Projet l'art pour la pauvreté version 2020

Initiateur du projet:

JAMichel Boisvert (JAM) artiste chercheur en arts visuels au Québec

Adresse internet du projet: <http://www.michelboisvertrecherchesculpturale.com/projetartpauvrete-investir.html>

Vous voulez vous impliquer sur ce projet comme donateur d'oeuvre et devenir par ce geste membre de l'OSBL qui sera formée pour diriger cette entreprise? Communiquer par courriel avec l'auteur du projet: michel@michelboisvertrecherchesculpturale.com

Changer la société

Prologue

Comprendre l'idéologie du projet

En arts visuels les artistes ne se comportent pas comme en théâtre ou en cinéma ou en musique ou en danse ou en n'importe quelle autre forme artistique connue. Il n'y a pas d'impresario en arts visuels. Il n'y a pas de régisseur, de metteur en scène, de directeur, de scénariste. Il n'y a que l'auteur et son oeuvre ou si vous préférez, sa création. Il n'y a rien d'autre que cela. Un individu seul avec sa pensée, son talent, sa créativité. Aucune autre sorte d'individu n'a accès ni à l'oeuvre, ni à la création, ni au contenu de la démarche artistique de l'artiste. L'artiste est seul et il le demeure du début à la fin de sa vie.

En sachant cela et en répondant au besoin fondamental de générer un corpus des oeuvres créés par des artistes Québécois, la solution apparaît soudain lorsqu'on mentionne, faire un lien entre les auteurs et le peuple. Qui fera ce lien et sur quel critère? Il n'est pas question de s'immiscer dans la création ni dans le cheminement créatif. Le lien doit être naturel et doit réunir dans un

Éducation

Une jeune fille qui lit un livre assise dans une boîte
de conserve

Boîte de conserve-Glaize sèche 2017

Dimensions 18X20X18 cm



ensemble tous les créateurs et créatrices dans un corpus que l'on peut appeler l'art Québécois qui existera d'une façon autonome. Pour faire ce lien il faut absolument que les auteurs croient en cette possibilité d'établir un lien entre les oeuvres.

Étant donné que la survie du créateur et de la créatrice en arts visuels est le contraire du lien et que chaque individu détient sa propre vérité et que toutes les vérités ne sont pas associables dans une même direction, dans un même et unique propos. L'idée du lien à faire entre les oeuvres devient une problématique de construction. Qui sera le constructeur de ce lien? Un musée, il n'en est pas question. Un galeriste, encore moins. Une association d'artistes, jamais en cent ans.

JAM ne voit qu'une seule issue à cette problématique. Construire une compagnie sans but lucratif contenant tous les artistes créateur et créatrice d'oeuvre en arts visuels par laquelle chaque individu demeure propriétaire intellectuel de sa création et de son corpus d'oeuvres et s'implique personnellement dans la diffusion de ses oeuvres.

Cela apporte une issue fondamentale dans cet exercice. Les artistes sont des rêveurs. Quelques uns savent administrer mais ce n'est pas le cas pour tous. Il faut donc confier à des experts cette diffusion des oeuvres avec comme base un droit de regard des artistes impliqués dans le processus de diffusion. Pour que cela soit possible chaque intervenant créateur et créatrice doit avoir un droit de vote obligatoire dans la compagnie.

Il découle donc de cela que chaque artiste doit prendre une décision non pas uniquement sur son oeuvre mais sur l'ensemble des oeuvres. C'est ici que l'idée du lien apparaît comme difficile. On sait tous que la nature humaine et les artistes en font partie, est une structure de compétition. Dans la compétition entre les artistes les coups bas volent dans tous les sens. On ne peut pas demander à un compétiteur de voter sur la valeur de l'oeuvre d'un compétiteur. Que faire en ce cas? La solution est simple. Ce seront les investisseurs qui vont décider de la valeur qu'ils accordent aux oeuvres. Les oeuvres et les créateurs et créatrice qui ne recevront pas l'appuis des investisseurs seront pris en charge par la compagnie. Ils seront répertoriés et leurs oeuvres feront partie du corpus même si aucune vente n'a été fait à leur égard. Ce procédé permettra de recueillir toutes les oeuvres de tous les artistes sans compromis. Il ne peut pas y avoir de négligence au niveau de la valeur des créations. Toutes les créations sont nécessaires pour faire le lien. Les plus forts vont ainsi supporter les plus faibles. On ne sait rien de ce que contient une oeuvre et de sa valeur réelle. Il faut tout garder au cas où dans une oeuvre il y aurait une réponse adéquate à nos questionnements.

Il n'est pas question non plus de diviser un artiste en deux parts différentes.

La paix entre les nations
Exposé à New-York en 2017
Boîte de conserve et fonte
Dimensions 20X25X10 cm



Les artistes qui feront partie du projet ne pourront pas vendre leurs oeuvres à des investisseurs qui ne sont pas membre de l'organisme. C'est logique dans la perspective que le projet veut changer les mentalités en art. Un artiste ne peut pas appartenir à deux formes de pensée.

Pourquoi recueillir toutes les oeuvres?

Beaucoup d'artistes Québécois forment ce qu'on peut qualifier de première génération en art. Quelques artistes ont hérité en deuxième génération des gènes artistiques de leurs parents. Mais en tout état de cause, le Québec est tout neuf dans la production artistique à partir du peuple Québécois. On ne parle pas ici d'immigration, ni des autres cultures qui habitent au Québec. On parle ici des francophones de souche c'est à dire des héritiers des premiers colons Français et des héritiers des familles qui se sont développées ici depuis 400 ans peu importe qu'elles aient été de souche Française puisqu'elles se sont intégrées à la culture d'ici, à la neige, aux tempêtes et à la pauvreté. Une culture Québécoise est sortie de ces premiers colons tous mêlés entre eux et s'est développée par le peuple. Cette culture existe encore et elle est menacée par l'immigration et le vieillissement de la population. Les multinationales qui détruisent toutes les cultures pour favoriser leur unique forme de pensée construite autour du pouvoir de l'argent contribuent à la destruction de la masse culturelle.

Il s'agit de bien comprendre en quoi consiste le projet.

Le projet est formulé pour sortir le Québec de son marasme intellectuel et artistique. Nous devons comme nation nous constituer un corpus artistique indicatif de ce que nous sommes comme peuple. Il n'est plus question de favoritisme comme ce qui existe actuellement. Nous devons parler d'une seule voie joual si vous voulez mais qui demeure notre moyen de communiquer entre nous ici. Peu importe d'où tu viens, si tu apprends notre langue et que tu communique avec nous avec notre langue, on va t'accueillir comme un des nôtres.

Il faut ouvrir et étendre l'art à tous les intervenants peu importe leur provenance sur la planète. Pour faire cela on compte uniquement sur nous-mêmes. Nous devons développer notre propre réseau artistique hors du circuit actuel dominé par des cultures étrangères et faire le lien entre notre richesse et notre pauvreté. Nous devons instruire le peuple et l'amener à considérer ses artistes locaux comme des propagateurs de la culture Québécoise. Nous ne pouvons plus survivre uniquement avec notre petit moi individuel. On doit affronter les autres avec ce que nous sommes capables de construire en pensant comme un groupe.

Il y a aussi une autre urgence auquel nous devons faire face. Celle d'éliminer

Famille
Boite de conserve 2017
Dimensions 11X12X12 cm



les usurpateurs internes qui vendent aux plus offrant notre bien culturel sous prétexte que cela fait partie des affaires et qu'eux sont en premier lieu des financiers. Dans le genre on a le Cirque du soleil vendu par son directeur après que le peuple Québécois ai investi des millions dans son épanouissement mondial comme représentation de la culture Québécoise. Ce directeur a t'il remboursé les Québécois après la vente? Le plus grave dans cette situation culturelle, c'est que tout le monde s'en fout. On ne peut pas vendre la culture. Si on vend des oeuvres on doit aussi en garder pour soi. Les musées supposément gardien de la culture, sont les premiers à vendre des oeuvres acquise grâce aux subventions lorsque le besoin monétaire se fait sentir dans la bonne marche de ce commerce financier qui prétend être culturel.

Il y a une conscience sociale à développer au niveau de l'art Québécois et seul les artistes Québécois en s'unissant peuvent le faire. Tous les autres n'ont aucun intérêt dans la culture artistique Québécoise sauf pour faire des profits sur le dos des artistes.

Il y a hélas un point épineux avec ce projet et c'est celui du partage des bénéfices des ventes d'oeuvres et des dons d'oeuvres exigés par le projet.

JAM croit qu'il est essentiel pour l'art de montrer l'exemple et les artistes étant des créateurs en art doivent se soumettre à cette exigence.

Faire le don en art est essentiel pour la survie de l'art. Qu'est-ce que font les collectionneurs d'art lorsqu'ils rédigent leur testament. Ils donnent aux musées leurs collections. L'artiste qui fait un don de son oeuvre ne retire de la vente de son don par la compagnie qu'un tiers de sa valeur marchande. Cependant il participe ainsi à la survie de la compagnie et aide les nécessiteux en plus d'apporter une oeuvre à un collectionneur qui lèguera sa collection à un musée à sa mort. C'est une boucle de la vie qui assure une place à l'art dans la communauté.

AVANT-PROPOS

JAM artiste chercheur en arts visuels propose une réflexion sur l'avenir de l'art Québécois, c'est à dire conçu, créé, et distribué par des artistes Québécois.

On ne peut pas parler d'art sans mentionner le fait indéniable que seul les artistes créateurs et créatrices d'oeuvres artistiques, son habilité à concevoir l'avenir de l'art. Tout autre intervenant ne peut pas décider de l'art.

Personnage-2
Boite de conserve 2017
Dimensions 22X09X09 cm



L'idée du projet est attachée au besoin criant d'identifier l'art Québécois comme un processus social auto fonctionnel dans l'art international.

L'idée de partage vient du fait que seulement 1% de la population mondiale possède la richesse et que l'art doit montrer l'exemple pour changer cette structure de pensée.

Le projet s'adresse aux artistes Québécois travaillant en arts visuels, qui désirent partager leur art avec la pauvreté comme une initiative de partage entre la richesse et la pauvreté pour élaborer une société qui tient compte de l'humain plus que de l'économie et de la politique.

Le projet se situe au centre entre la richesse et la pauvreté et est une façon d'identifier par l'art le besoin humain négligé par la richesse. L'art s'interpose dans le processus économique qui favorise la richesse en laissant les gens vivre dans la misère. L'art que les riches achètent fournira un revenu qui sera partagé entre les artistes et les pauvres.

JAM a choisi de partager son talent et de faire de l'art un exemple de partage social. En mettant le partage comme base de fonctionnement en art, JAM propose de reconsidérer l'art comme un exercice social au service des humains.

Le projet est exploratoire et tous les artistes sont conviés à faire partie de ce projet en devenant donateur d'oeuvres et administrateur du projet.

DONATION

JAM fait un don de 10 sculptures construites avec la boîte de conserve sur le thème de la pauvreté faisant partie de la série "L'art pour la pauvreté" pour démarrer l'organisme sans but lucratif qui gèrera le projet "L'art pour la pauvreté"

IMPLICATION

Les citoyens des petites nations tel que ceux faisant partie de la culture du peuple francophone vivant au Québec, doivent pour survivre dans la mondialisation, se serrer les coudes et travailler en commun pour soutenir leur culture et leur droit à vivre à l'intérieur de leur propre culture. La culture francophone Québécoise est en partie constituée d'artistes performants en arts visuels. Les artistes de la catégorie arts visuels comprenant plusieurs

Désespoir
Boite de conserve 2017
Dimensions 18X24X08 cm



sous catégories tel que la peinture, la sculpture, l'art pauvre l'installation, etc., doivent intervenir à l'intérieur de la structure sociale de leur culture de francophone pour trouver une collaboration du peuple au niveau du soutien financier qu'ils ont besoin pour performer dans leur art afin de se dissocier du pouvoir qui formule ses besoins politique en intervenant comme mécène. Le projet "L'art pour la pauvreté" suggère aux artistes francophones de former ensemble une compagnie dont ils seront les administrateurs pour vendre leurs oeuvres à des investisseurs francophones et aider la communauté sous forme de soutien financier à partir des revenus de la vente de leurs oeuvres en même temps qu'ils établissent une cote valable pour leurs oeuvres par ces mêmes ventes d'oeuvres. La formule que suggère le projet est celle du partage social dans une attitude d'investissement citoyen autant par la formule du don que par l'investissement sous forme de collection d'oeuvres créés par les artistes francophones. Les collections seront ainsi le reflet de ce que nous sommes comme peuple francophone dans le monde c'est à dire un peuple qui s'exprime par ses artistes et non un peuple soumis au dictat de l'état.

DESCRIPTION DU PROJET L'ART POUR LA PAUVRETÉ

Nouvelle approche culturelle. La fierté de soi et de sa culture francophone dans l'immensité de l'économie mondiale.

ÊTRE FIER DE SA CULTURE

Le projet "L'art pour la pauvreté" s'adresse aux artistes francophones pratiquant en arts visuels et vivant au Québec et aux citoyens voulant devenir des investisseurs en art québécois. La formule sociale du projet s'appuie sur le principe de la participation citoyenne. Chaque artiste intéressé à participer à sa propre identité au sein de la culture francophone d'ici est sollicité par JAMichel Boisvert pour constituer un OSBL (Organisme sans but lucratif) qui prendra en charge le projet "L'art pour la pauvreté"

Le projet l'art pour la pauvreté comprend trois volets:

1- Le premier volet est celui des oeuvres reçues sous forme de don d'oeuvres de la part des artistes membres de l'organisme sans but lucratif qui sera chargé du projet. Les membres deviennent par conséquent de leurs dons

Abri-8
Boite de conserve 2017
Dimensions 29X11X06 cm



d'œuvres, les administrateurs de l'OSBL qui sera en charge du projet. Ils constituent le CA, ils écrivent les règlements généraux et les règlements internes sur lesquels ils s'appuient pour gérer leur entreprise francophone Québécoise d'investissement en art au Québec. Ils font une démarche pour obtenir des subventions. Ils font une recherche auprès des citoyens Québécois pour obtenir des investisseurs-collectionneurs qui seront sollicités par l'OSBL lors des encans des œuvres données à l'OSBL par ses membres artistes. Les ventes établiront la cote de l'œuvre. Les artistes qui possèdent déjà une cote sur leur œuvre établiront les enchères à partir de leur propre cotation.

2- Le deuxième volet consiste à faire un partage des bénéfices obtenus par la vente des œuvres reçues en don. L'artiste donateur de l'œuvre vendue, recevra 1/3 de la somme obtenue par la vente. Un autre 1/3 de la somme perçue sera alloué à faire des dons en argent à d'autres OSBL qui font la charité sur le territoire du Québec et le dernier 1/3 sera utilisé par l'OSBL en charge du projet "L'art pour la pauvreté" pour sensibiliser la communauté à soutenir les artistes membres. L'OSBL établira aussi la cote des œuvres vendues. L'OSBL va ainsi participer à l'évolution et la reconnaissance des artistes francophones au sein de la mondialisation de l'art.

3- Le troisième volet de ce projet consiste à faire de cet organisme une référence Québécoise en investissement en art en construisant un groupe d'investisseurs-collectionneurs, qui auront accès aux encans des œuvres en possession de l'organisme. Le projet de fierté est principalement axé sur ce troisième volet c'est à dire rendre fier les citoyens francophones d'appuyer financièrement la production d'œuvres francophones au sein de la culture Québécoise.

DÉTAIL DE L'INTENTION

CHANGER LES MENTALITÉS AU NIVEAU DE LA PERCEPTION DE L'ART AU QUÉBEC

Résumé

Le projet a pour intention de procurer de la fierté au peuple francophone Québécois en lui confiant le privilège de s'associer à la culture artistique francophone en devenant investisseur-collectionneur d'œuvres d'art francophone du Québec. L'idée principale de ce projet est de constituer une col-

Personnage-1
Boite de conserve-Patate douce 2017
Dimensions 17X09X09 cm



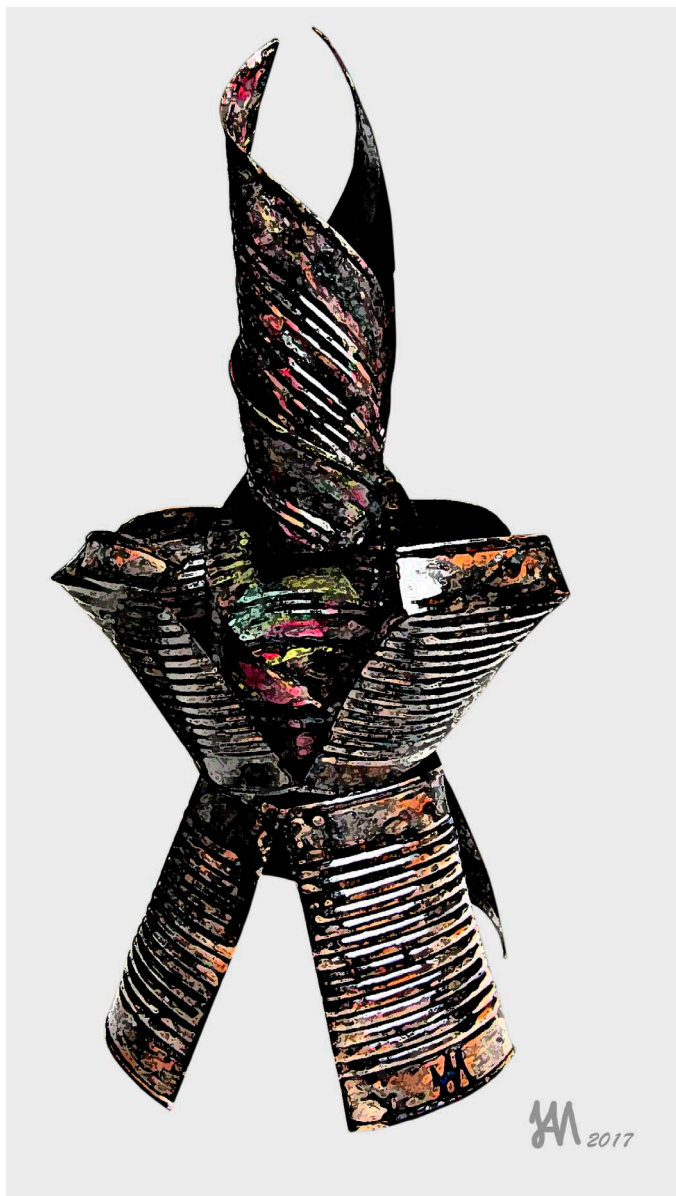
lection Québécoise d'oeuvres d'artistes francophones Québécois détenu par des investisseurs Québécois responsable du projet "L'art pour la pauvreté". L'organisme responsable du projet recevra de la part des artistes membres les oeuvres sous forme de don. Les oeuvres seront mises en enchère entre les investisseurs qui deviendront par le fait même les hébergeurs de la collection. Cette collection d'oeuvres Québécoise aura comme but d'établir la cotation des artistes membres au sein de la mondialisation de l'art de toutes les cultures. Cette collection détenue par tous les investisseurs propriétaires des oeuvres acquises par encan servira de base d'évaluation pour les autres oeuvres produites ici par les membres artistes donateurs et identifiera la culture francophone Québécoise à travers cette collection. Cette collection sera enregistrée à l'intérieur de la procédure de l'organisme. Toutes les ventes et les dons seront répertoriés par l'organisme et apparaîtront dans le bilan annuel. Le projet veut encourager les citoyens à se constituer des collections d'oeuvres pour soutenir l'art francophone Québécois. Les investisseurs seront sollicités d'acheter des oeuvres en autant que les artistes consentiront à en donner pour contribuer à un partage équitable de la richesse. Tous les intervenants sont gagnant dans ce processus.

LA MOTIVATION

La proposition contenue dans le projet "L'art pour la pauvreté" de JAM, artiste chercheur en arts visuels au Québec est claire et limpide à ce sujet. L'art doit se prendre en main et doit sortir de son état de quémandeur et d'assisté social. Ce n'est pas un choix, c'est une exigence. Le projet propose d'utiliser l'art comme un investissement qui permettra de construire de l'art francophone Québécois et de le faire reconnaître sur la scène internationale au niveau de l'investissement par les collectionneurs du monde entier. Cet organisme "L'art pour la pauvreté" servira à développer une économie Québécoise d'investissement en art. Cet organisme fera comprendre aux citoyens du Québec, qu'il est plus culturel d'investir en art qu'en immobilier ou en partage d'actions à la bourse et que la culture est ce qui nous définit dans l'humanité.

L'oeuvre d'art sera au centre de cet organisme destiné à faire la charité en même temps qu'il procurera de l'argent aux artistes pour faire de l'art. Les citoyens investisseurs deviendront par cet organisme, des souteneurs de l'art en même temps que des collectionneurs et des diffuseurs de notre art dans le monde entier. Cet organisme recevra des artistes une oeuvre ou une série d'oeuvres sous forme de don de la part de l'artiste ou de la galerie qui

Abri-7
Boite de conserve 2017
Dimensions 34X18X18 cm



le représente ou la représente. Cet organisme fera de la publicité pour faire connaître son existence auprès de la population en incitant les citoyens à devenir des investisseurs en art. Cet organisme fera un suivi constant de l'état de l'investissement. Cet organisme fera des ventes aux enchères parmi ses investisseurs pour faire monter la cote de l'oeuvre qu'il vend. L'organisme partagera l'argent obtenu par cette vente entre elle-même et l'artiste ou le collectionneur donateur, et un autre organisme faisant la charité dans la société Québécoise.

L'idée de partage avec la pauvreté a plusieurs buts le premier étant celui de faire évoluer la perception de l'art auprès de la population. L'argent que les ventes apporteront à l'organisme, sera réinvesti en art sous forme d'administration de projets artistiques qui permettront d'installer sur la place publique des oeuvres d'art ainsi que sous forme de promotion de l'artiste par des expositions ou des événements en art. Aussi sous forme d'éducation de la population sur les besoins d'investissement en art de la part des citoyens. Sur l'éducation auprès des enfants ainsi que sur la nécessité de se développer comme citoyen en harmonie avec l'art. Aussi sous forme de diffusion de son implication dans la société. Aussi sous forme d'achat d'oeuvres déjà contenues dans un cycle d'investissement déjà établi et déjà fonctionnel. Cet organisme fera de l'artiste membre un entrepreneur au lieu qu'il demeure toute sa vie un pauvre entretenu par l'état. L'organisme organisera des rencontres pour ses membres en collaboration avec les autres organismes déjà établis en art pour les éduquer sur l'investissement en art. Je pense entre autre aux jeunes artistes qui sortent directement de l'université et qui n'ont pas encore reçu d'argent pour leur production. L'organisme sera auprès de la population une référence en tout ce qui concerne l'implication de l'investissement en art au Québec.

Quand on parle d'investir en art on suggère investir dans l'avenir de notre nation et non de se créer un porte feuille d'obligations ou de titre immobilier. L'investissement en art c'est de comprendre l'importance en art au niveau de l'économie, au niveau de l'estime de soi, au niveau de la représentation de ce que nous sommes.

Le projet propose de construire un organisme sans but lucratif qui recevra des dons d'oeuvres de la part des artistes francophones et revendra sous forme d'enchères ces mêmes oeuvres à des investisseurs locaux.

INVESTIR EN ART AU QUÉBEC

Abri-6
Boite de conserve 2017
Dimensions 14X18X12 cm



LE PLAN ÉCONOMIQUE

Investir en art à travers un organisme sans but lucratif est une idée valorisante au niveau de l'économie du Québec. L'argument premier pour l'établissement d'un tel organisme est de faire de la culture Québécoise un moyen rentable pour l'avenir. La rentabilité doit venir de nous. Nous sommes détenteur du produit culturel qui servira d'investissement. Le projet propose de convaincre les gens d'ici d'investir dans un produit culturel fabriqué ici. Pour accomplir cela il faut des gens d'ici qui croient que c'est possible. Les premiers qui doivent croire en cela ce sont les artistes francophones d'ici. Ils doivent prévoir l'avenir pour ceux qui vont venir après eux.

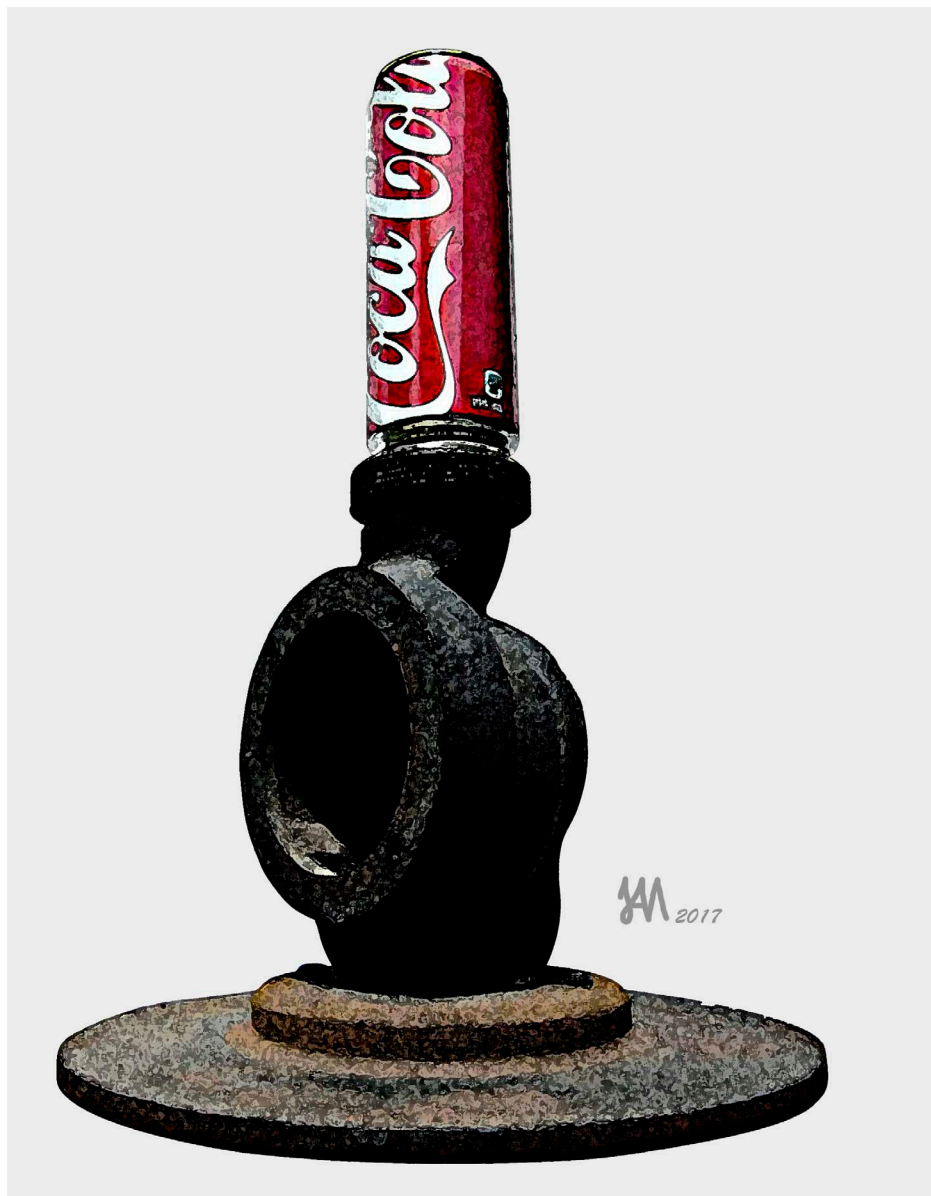
Le projet leur fait une place de choix au sein de l'entreprise. Ils sont sollicités pour faire un don d'une oeuvre pour débiter le processus. Le projet doit attirer une centaine d'artistes pour être reconnu par les investisseurs d'ici. L'organisme doit fournir aux investisseurs assez d'oeuvres de qualité pour les intéresser à investir.

LES INVESTISSEURS

Il n'est pas question d'inclure les investisseurs actuels qui acquièrent des oeuvres actuellement, parce que ces investisseurs ne font pas partie du projet. Il faut de nouveaux investisseurs. Les nouveaux investisseur en art seront exclusivement Québécois et devront devenir membre de l'organisme s'ils veulent acheter une oeuvre disponible uniquement à l'intérieur de l'organisme. Nous devons persuader tous les gens du Québec d'investir dans leur produit culturel. Nous devons former des investisseurs locaux. Nous devons détourner les investissements faits dans d'autres secteurs pour les amener en culture. Pour cela une éducation publique dans ce sens est nécessaire. Actuellement, les investisseurs sont entraînés ailleurs parce que rien d'autre n'existe comme investissement culturel. En mettant à la portée des investisseurs d'ici un produit culturel francophone local, on ouvre un autre secteur d'investissement.

Je pense en terme de temps pour accomplir cela. Je crois qu'il faudra au moins une dizaine d'années pour asseoir ce projet d'investissement. Ce que nous devons entreprendre en premier lieu, c'est d'informer les gens qu'ils doivent investir en art pour que notre art devienne intéressant au niveau de l'investissement et que pour que cela soit possible les investisseurs doivent acheter des oeuvres comme investissement sans attendre un rendement immédiat sur leurs investissements. Nous devons vendre entre nos

Abri-5
Boite de conserve 2017
Dimensions 40X20X20 cm



investisseurs les oeuvres mises à la disposition de l'investissement. Chaque année pendant cette dizaine d'années de dormance des investissements sous forme d'oeuvres achetées par les investisseurs, les artistes vont fournir d'autres oeuvres sous forme de don et chaque année nous allons les mettre aux enchères entre nos investisseurs.

Les investisseurs vont être les gardiens des oeuvres qu'ils vont acquérir. Au bout de ce temps de dormance des oeuvres vendues (Environ dix ans) qui établiront la cote des artistes et elle va monter parce que chaque vente sous forme d'enchère intéressera plus d'investisseurs et la lutte pour l'acquisition fournira le motif qui fera grimper les enchères. Au bout de dix ans les investisseurs seront sollicités de remettre aux enchères leurs oeuvres. Il sera alors temps de les remettre en vente mais cette fois ce sera aux enchères à l'internationale. D'autres investisseurs que les nôtres vont être sollicités pour participer à ces enchères. Ainsi les oeuvres auront eu le temps d'acquérir une cote supérieure et les investisseurs par leurs actions d'acquisition vont payer les oeuvres un prix plus haut que celui à l'origine des premières enchères. Ce n'est qu'une suggestion. Je pense qu'ensemble nous pourrions trouver une formule adéquate qui permettra à tous les intervenants de trouver satisfaction. Dans l'économie du Québec cette activité autour de la vente des oeuvres aura produit un investissement dans le public par le fait que 1/3 des sommes perçues lors des ventes ira aux démunis vivant dans la pauvreté. Je crois en cette formule d'investissement parce qu'elle implique trois catégories d'individus est rentable pour la société. Le pauvre qui reçoit de l'aide peut avec cette aide survivre et pourquoi pas s'instruire et devenir un citoyen à part entière, ce qui est souhaitable pour l'économie. Un travailleur est plus intéressant comme citoyen qu'un assisté social. L'enfant qui reçoit une bourse d'étude grâce à l'organisme, deviendra par ses études un citoyen rentable pour la société tandis qu'un individu sans éducation parce que sa condition sociale ne lui permettait pas de faire des études demeure une charge pour tous. L'artiste par ses dons fera connaître son produit artistique. Les gens deviendront par leur argent d'investisseur en art, des contributeurs de soutien à l'art et acquerront des oeuvres qui leur rapporteront des bénéfices sur leurs investissements lorsqu'ils les remettront en vente.

Ce qui est aussi d'un certain intérêt dans cette option d'investissement, c'est le fait que l'organisme en charge de ce projet "L'art pour la pauvreté", sera accrédité pour émettre un reçu de charité. Cela est principalement intéressant pour les gros investisseurs, comme les entreprises d'ici, qui peuvent ainsi faire un don à la charité en encourageant nos artistes en devenant acquéreur d'une oeuvre Québécoise.

Abri-4
Boite de conserve 2017
Dimensions 15X08X08 cm



Les règles

Dans toute forme de société, il est essentiel d'avoir des règles. Dans l'organisme qui gèrera le projet, ce sont les membres qui établiront les règles. Une règle que l'auteur exige pour que le projet soit efficace c'est celle de l'exclusivité. Autant de la part des investisseurs que de la part des artistes membres. Cette exclusivité n'empêchera pas la corruption, mais elle servira à établir une valeur morale aux participants sous forme d'engagement moral envers l'organisme. L'exclusivité doit être débattue avant d'être adoptée comme règle interne du comportement des membres. Cette règle d'exclusivité sera possible uniquement si l'engagement des membres est sincère pour obtenir un rendement efficace du projet. Le projet veut changer les mentalités des gens face à l'art. Il est normal de demander aux membres de respecter cet engagement envers l'organisation qui va les soutenir dans leur démarche artistique. D'autres règles pourront être ainsi rédigées en rapport aux besoins des membres et aux besoins de l'organisme qui gère le projet.

LES ÉTAPES DU PROJET L'ART POUR LA PAUVRETÉ

Étape 1

- Constituer le projet sous forme d'OSBL
- Trouver une résidence permanente pour l'OSBL
- Constituer un conseil d'administration

Étape 2

- Trouver des donateurs d'oeuvres
- Entreposer les oeuvres ou trouver une méthode adéquate aux besoins

Étape 3

- Formuler une première vente des oeuvres

Étape 4

- Recommencer les étapes 2 et 3

Abri-3
Boite de conserve 2017
Dimensions 35X20X20 cm



Le fonctionnement du projet Création d'une banque d'œuvres

Si on considère le projet comme une formule de pensée nouvelle, on doit considérer l'investissement en art aussi comme une façon de penser plus évoluée.

L'art ce n'est pas simplement un tableau peint par un artiste qu'on accroche sur le mur du salon.

L'art c'est une façon de comprendre l'humain et une façon d'intégrer l'évolution de la pensée générée par l'art dans un suivi social.

Le projet «L'art pour la pauvreté» est une façon évoluée de regarder la société comme étant au service du peuple et non le contraire. Mais il faut considérer plusieurs autres facteurs que ceux de l'art lorsqu'un projet est inscrit dans une formule sociale.

L'investissement lié au projet doit être considéré sous sa forme réelle et non comme faisant partie de l'art. L'investissement est une structure de pensée monétaire qui n'a pas de rapport avec la structure de pensée artistique. C'est en tenant compte de la pensée monétaire qui est liée à la pensée du gain qu'on doit construire une banque d'œuvres qui servira de fond de commerce pour l'investissement. Cette banque d'œuvres sera une garantie pour les investissements en art.

L'investisseur investira dans une chose qui est réelle et consistante sous forme artistique. La valeur que prendra l'œuvre en étant vendue sera le gage de sécurité pour les investisseurs.

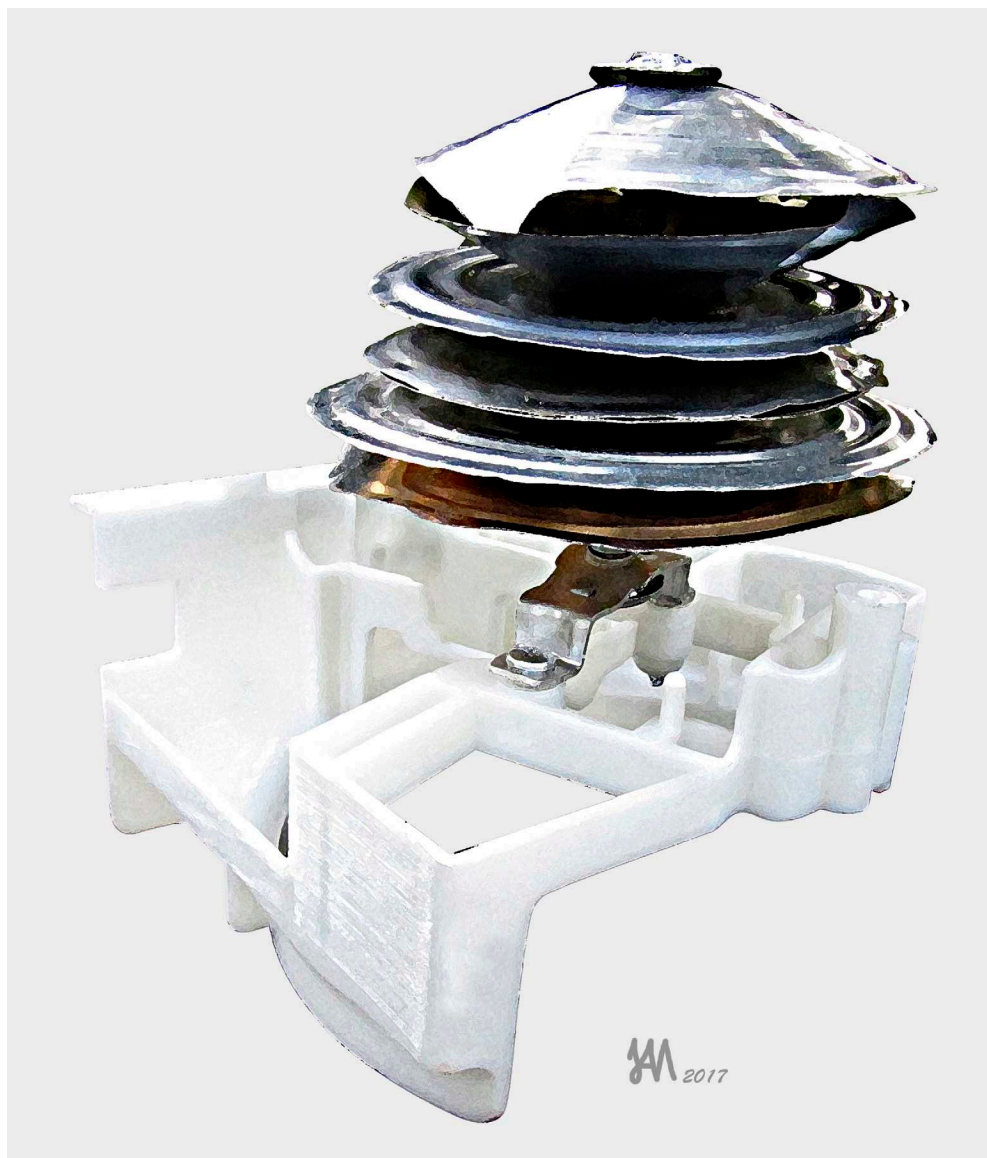
Concrètement cela se résume ainsi.

1- Les dons d'œuvres seront catalogués selon les créateurs et créatrices de ces œuvres fournies en don à la société qui sera en charge du projet «L'art pour la pauvreté»

2- Les dons d'œuvres de chaque artiste serviront au processus de l'investissement. Ce processus durera 10 ans afin de construire une banque d'œuvres. Cette banque d'œuvres servira à rassurer les investisseurs pour qu'ils croient dans ce genre d'investissement. Autrement dit, chaque investisseur aura la certitude que son investissement est protégé par une assurance basée sur la valeur réelle de l'œuvre.

3- Chaque œuvre sera évaluée selon des critères d'investissement.

Abri-2
Boite de conserve 2017
Dimensions 15X10X12 cm



4- Pour établir une cote de l'oeuvre il est nécessaire de faire une vente de l'oeuvre.

5- Chaque oeuvre vendue demeurera à l'intérieur de la société en charge du projet pour une période de dix ans. Ces oeuvres vendues à différents investisseurs membres par obligation de la société en charge du projet seront détenteurs des oeuvres acquises mais auront l'obligation de revendre les dites oeuvres uniquement à d'autres investisseurs membres de la société en charge du projet pour une période de dix ans. Ce temps est nécessaire pour construire la banque d'oeuvres.

6- Il est donc obligatoire pour la société en charge du projet de se faire connaître dans le milieu de l'investissement comme une société d'investissement.

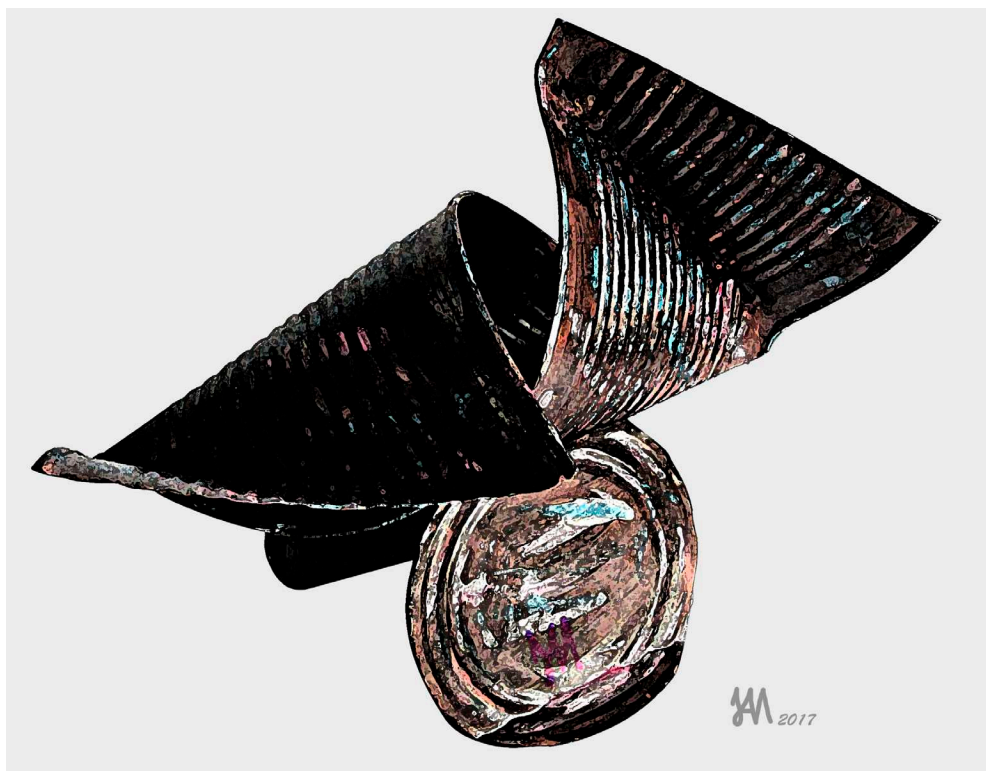
7- Il est obligatoire pour les donateurs et donatrices et les investisseurs de comprendre ce processus d'investissement en art. Vous ne pouvez pas utiliser votre connaissance actuelle de l'investissement pour comprendre ce nouveau principe d'investissement. Vous devez apprendre le nouveau concept pour le comprendre.

A- L'art est avant tout, une forme spirituelle de la pensée. Jamais une oeuvre ne deviendra autre chose que ce qu'elle a été créée pour être. C'est impossible.

B- On peut vendre et revendre une oeuvre mais on ne peut jamais transgresser sa forme, sa couleur, son état. L'oeuvre tant et aussi longtemps qu'elle n'est pas altérée demeure elle-même en force de langage et en structure spirituelle. L'oeuvre a une limite de vie qui ne doit jamais être interrompue de quelque façon que ce soit. On peut entreposer les oeuvres pour leur garantir une plus longue existence, mais on ne peut pas y ajouter d'ingrédient pour les conserver plus longtemps que leur créateur a voulu offrir à l'oeuvre. On ne peut pas en aucune circonstance intervenir dans la création de l'oeuvre, sinon sa valeur disparaît et ne peut pas être récupérée. L'art est ainsi fait que seul le créateur et la créatrice peuvent le formuler. Toute autre intervention d'un autre individu humain n'est pas tolérée en art. Il peut être décidé à la création de l'oeuvre que l'oeuvre subira telle ou telle intervention. Mais c'est le créateur de l'oeuvre qui est seul habilité à inclure ces dites transformations.

8- Une oeuvre en art est un procédé unique. Les copies utilisant une technologie et servant à copier l'oeuvre unique ce sont d'autres formules

Bateau
Boite de conserve 2017
Dimensions 20x28x17



de créativité qui sont reconnues comme des copies et qui ont leur propre structure critique de valorisation autre que celle de l'unique dont provient l'idée originale. On peut donner une valeur d'échange monétaire à une copie en considérant des facteurs de copiage mais on ne peut pas considérer une oeuvre copiée d'une oeuvre unique comme étant le prolongement de cette oeuvre unique. L'oeuvre est et demeure unique dans le temps.

Les moyens techniques de copiage se raffine avec l'émergence technologique qui évolue selon son propre critère et les oeuvres d'art demeure unique malgré le fait que leur popularité est rendue possible par le copiage technologique.

9- Les créateurs et créatrices en arts visuels sont uniques dans la forme qu'ils (Elles) utilisent pour réaliser leur oeuvre. Leur oeuvre fait partie d'un tout selon leur démarche personnelle. Chaque oeuvre dans ce tout est unique et différent de son suivant.

10- Le projet de «L'art pour la pauvreté» est une formule triple dans l'investissement. Chaque intervenant est lié à l'autre intervenant. L'art dépend de l'investisseur. L'investisseur dépend de l'artiste et le pauvre dépend des ventes des oeuvres.

11- Ce qui semble le plus difficile à franchir avec ce projet c'est de faire comprendre aux gens qu'ils sont gagnants sur tous les fronts avec ce projet. Que ce soit comme donateur d'oeuvres ou comme investisseur en art l'un et l'autre doivent se rencontrer à la même place au même moment pour échanger une oeuvre contre de l'argent et le pauvre attend que l'affaire soit conclue pour en retirer quelque chose.

Après dix ans de germination, le projet deviendra intéressant sur plusieurs facettes de cette aventure artistique. Une fois le projet installé dans la perception collective du Québec au niveau de sa valeur culturelle et économique, la société en charge du projet aura les coudées franches pour agir au sein de la société. Autant au niveau de l'investissement en art que pour enrichir la culture de créations reconnues par tous les membres de la société.

L'OS

2017

Boite de conserve-Os-Objet métal

Dimensions 30x10x12

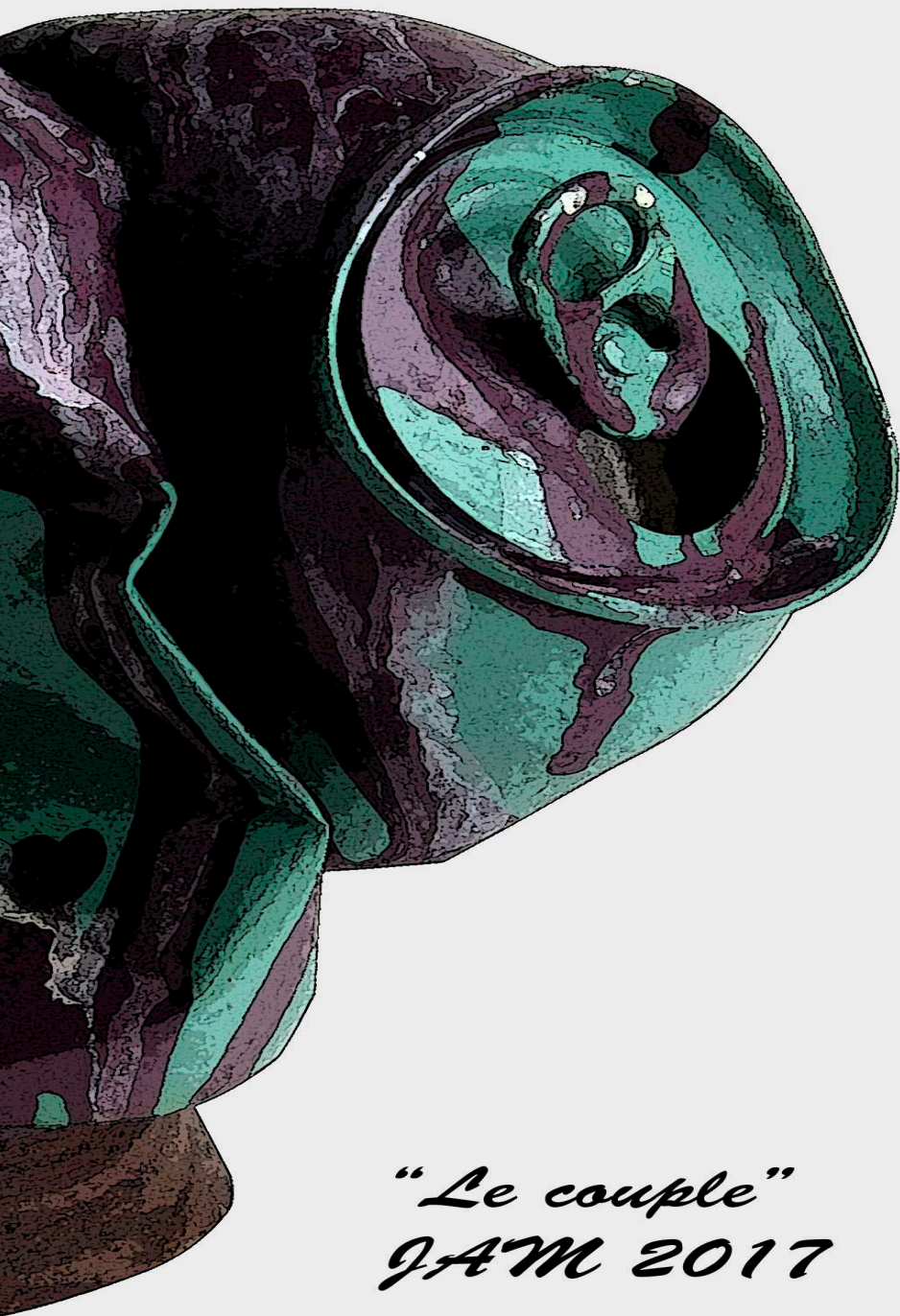


Merci de votre lecture

JAM, artiste chercheur en arts visuels

Verdun le 25 février 2020





"Le couple"
JAM 2017

Lutte



AM



2017

Envol





AM 2017

Le projet « L'art pour la pauvreté »

4e édition

Adresses modifiée septembre 2022

Publication en monographie en 2020

Éditeur Blurb

[https://www.blurb.ca/bookstore/invited/
8582093/9e7ada9b4489e41680db3c5e88158cdb49e16845](https://www.blurb.ca/bookstore/invited/8582093/9e7ada9b4489e41680db3c5e88158cdb49e16845)

Auteur JAM artiste chercheur en arts visuels

<https://www.jam.quebec>